



43 rue du Maréchal Leclerc - 59552 LAMBRES-LEZ-DOUAI - 03 27 87 16 07
mjclambres@nordnet.fr - mjclambres.fr -    @mjclambres

1

PROJET EDUCATIF DE LA M.J.C. / ESPACE HELIOS DE LAMBRES-LEZ-DOUAI

SAISON 2025/2026

ACCUEIL DE LOISIRS PERMANENT

SECTEURS ENFANCE ET JEUNESSE

4/17 ANS

1. STATUT ET VOCATION DE LA M.J.C. / ESPACE HELIOS

La M.J.C./ ESPACE HELIOS est une association régie par la loi 1901. Elle est née du "Club des jeunes" créé sous l'impulsion de quelques jeunes Lambrésiens en 1966.

Elle constitue un élément essentiel de l'animation sociale et culturelle de Lambres lez Douai. Elle offre à la population, aux jeunes comme aux adultes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. Elle assure par ailleurs la formation d'animateurs.

A cet effet, elle peut mettre à la disposition de la population, dans le cadre d'installations diverses (secteur jeunesse, salle de jeux, de spectacle, de sport) avec le concours d'animateurs permanents ou non, des activités récréatives et éducatives variées : physiques, pratiques, intellectuelles, scientifiques, artistiques, sportives, économiques, civiques, sociales ...

Elle est ouverte à tous, à titre individuel. Les mouvements de jeunesse, groupements et institutions d'Education Populaire y seront accueillis.

La M.J.C. / ESPACE HELIOS est laïque, c'est à dire respectueuse des convictions personnelles. Elle s'interdit toute attache avec un parti ou une confession.

2

2. OBJECTIFS EDUCATIFS VISES

La M.J.C./ ESPACE HELIOS entend :

- Permettre à chacun d'être acteur de sa vie,
- Mettre en place les conditions pour que s'exerce une démocratie vivante encourageant l'initiative et la prise de responsabilité, permettant à tous de devenir des citoyens actifs et responsables,
- Animer des scènes culturelles de proximité, des espaces d'éducation et de loisirs associant les dynamiques artistiques, sociales et territoriales,
- Contribuer à faire vivre des carrefours associatifs dans un partenariat actif avec les collectivités locales et territoriales contribuant au développement culturel et au maintien du lien social,
- Encourager les expressions et les pratiques culturelles, sportives, et éducatives pour tous.

Précisions des conditions d'accueil spécifiques concernant la petite enfance (moins de 6 ans) :

En respectant le rythme de vie de l'enfant, il s'agit d'animer et de participer à leur éducation en leur apportant des démarches constructives par le biais d'ateliers axés sur la musique, la création, l'expression corporelle, le sport, les nouvelles techniques de communication et d'information.

Nous veillerons à ce que les aménagements permettent des activités brèves pour les plus petits respectant l'alternance des temps calmes et des temps dynamiques.

L'accueil de loisirs doit être en complément de la famille. Ainsi, on facilitera l'accès aux enfants dès l'âge à la médiathèque, à l'informatique, à certains musées, au cinéma, au cirque etc.

L'accueil de loisirs doit favoriser la rencontre des enfants entre eux, développer l'esprit, la cohésion et le respect de l'autre par le jeu. Les enfants doivent être acteurs de leurs loisirs.

3. MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT

Accueil du mercredi pour les enfants de 4 à 10 ans :

- 3 salles seront mises à leur disposition : la salle l'autre, la salle triangle et la salle paragone.
- La médiathèque, l'espace multimédia et la salle de spectacle de la M.J.C / ESPACE HELIOS seront également accessible en fonction des animations. Des aires de jeux seront mises à disposition des enfants : terrain de foot, salle des sports M. Hennebois et dojo, city stade et plaine de jeu.
- Un budget annuel de fonctionnement sera attribué pour les dépenses d'activités, de sorties et d'alimentation.
- A la journée, trois animateurs BAFA accueilleront seize enfants entre 4 et 6 ans et douze enfants de 7 à 10 ans.
- Les enfants peuvent essayer une fois gratuitement afin de savoir si l'accueil de loisirs leur convient ou pas.
- Lors de l'accueil des enfants, le directeur et les animateurs seront à l'écoute des parents et de leur famille qui sont leur environnement premier.
- L'équipe d'animation proposera des activités diverses (cuisine, sportives, arts plastiques, etc...) en lien avec la thématique de l'année : le vivre-ensemble.
- Des évaluations seront faites régulièrement : évaluation avec les enfants pour voir si les actions correspondent à leurs aspirations, évaluation avec l'équipe d'animation en réunion pour vérifier la qualité du travail et sa conformité avec les objectifs et avec les administrateurs lors d'un conseil d'administration pour faire le bilan sur l'ensemble du fonctionnement.

Accueil de jeunes de 11 à 17 ans :

- 1 salle sera mise à leur disposition : le secteur jeunesse avec Une table de ping-pong, un baby-foot, un billard, un jeu de fléchettes, une console de jeu, un miroir de danse, un coin détente, ainsi que l'espace multimédia.
Ils disposeront également des infrastructures municipales (salle des sports, terrain de foot, city stade et plaine de jeu)
- Un budget annuel de fonctionnement sera attribué pour les dépenses d'activités, de sorties et d'alimentation.
- La semaine, 1 animateur BAFA, un animateur multimédia et un responsable jeunesse (DUT, DEJEPS, BAFD) accueilleront jusqu'à 36 jeunes de 11 à 17 ans maximum. L'accueil se fera les mercredis et les samedis de 14h à 18h.
- Les jeunes peuvent essayer une fois gratuitement afin de savoir si le secteur jeunesse leur convient ou pas.
- Une réunion d'équipe hebdomadaire permettra de discerner les problèmes de fonctionnement, d'animations et de comportement des adolescents.
- Des évaluations seront faites régulièrement : évaluation avec les jeunes pour voir si les actions correspondent à leurs aspirations, évaluation avec l'équipe d'animation en réunion pour vérifier la qualité du travail et sa conformité avec les objectifs, avec les administrateurs lors d'un conseil d'administration pour faire le bilan sur l'ensemble du fonctionnement.

Accueil de loisirs sans hébergement pour les 4-17 ans :

- 5 salles seront mises à leur disposition : la salle poterie, la salle l'autre, la salle triangle, salle paragone, et le secteur jeunesse.
- La médiathèque, l'espace multimédia et la salle de spectacle de la M.J.C / ESPACE HELIOS seront également accessible en fonction des animations. Des aires de jeux seront mises à disposition des enfants : terrain de foot, salle des sports M. Hennebois et dojo, city stade et plaine de jeu.
- Un budget sera attribué à chaque période de vacances mois pour les dépenses d'activités, de sorties et d'alimentation.
- Pendant les vacances, un directeur titulaire du BPJEPS et dix animateurs diplômés ou stagiaires BAFA accueilleront au maximum 104 enfants répartis selon leur âge en cinq groupes.
- L'accueil se fait à la journée, de 09h30 à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi. Un temps d'animation méridien est possible sur réversion de 12h à 14h tout comme une garderie de 08h30 à 09h30.
- L'accueil et la sortie s'effectueront de manière échelonnée de 09h30 à 10h et de 17h à 18h.
- Un programme d'ateliers et de sorties sera élaboré en équipe entre chaque période de vacances et remis aux parents pour les enfants de 4 à 11 ans. Jeux d'intérieurs, d'extérieurs, ateliers de création et d'expression, musique, lecture, écriture, arts plastiques, pratiques sportives et découvertes scientifiques seront au programme.
- Pour les 12-17 ans, une réunion de préparation, entre l'animateur et les jeunes, est programmée un mois avant chaque vacance afin d'élaborer le planning des activités. Des ateliers ouverts, des appels à projets, et des animations culturelles sont mis en place quotidiennement par l'équipe d'animation.
- Trois réunions de préparation, avant chaque vacance, ainsi qu'une réunion d'équipe chaque soir, après la journée d'animation, permettront de préparer le programme d'animation et de discerner les problèmes de fonctionnement, d'animations et de comportement des enfants. Les projets d'animations et d'activités des animateurs pour la journée suivante seront étudiés.
- Des évaluations seront faites régulièrement : évaluation avec les enfants pour voir si les actions correspondent à leurs aspirations, évaluation avec l'équipe d'animation en réunion pour vérifier la qualité du travail et sa conformité avec les objectifs et avec les administrateurs lors d'un conseil d'administration pour faire le bilan sur l'ensemble du fonctionnement.

Fait à Lambres-lez-Douai, 19/07/2025,

Vincent PAMART, président M.J.C.

Po/ Lionel PETITDIDIER, directeur.